

CONDITIONS D'ACTION

Action Bongo

MEDIAMARKT Belgique

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 L'Action Bongo (ci-après : l'"Action") débute le 03/6/2024 à 00h01 et se termine le 30/6/2024 à 23h59.

L'organisateur de cette Action est Media Markt-Saturn Belgium N.V., établie et ayant ses bureaux à Boechoutlaan 105, bus 00.02, 1853 Grimbergen, Belgique, enregistrée auprès de la CBE sous le numéro 0477.140.426.

(ci-après "MediaMarkt" ou "Organisateur").

1.2 Les présentes conditions générales de la promotion Bongo (ci-après : les "conditions générales de la promotion") contiennent les conditions et règles applicables aux participants à la promotion Bongo organisée par MediaMarkt via le site web.

Les conditions générales de la promotion restent valables pendant la durée de la promotion.

1.3 Les conditions générales de la promotion sont disponibles à l'adresse <https://assets.ctfassets.net/nzwrdbjwhn3t/5SDDHtxRp5giy5OVVKKU0O/2a39c473f583d71e6412e4d04f67ed12/20240523-Actievoorwaarden-BongoBEFR.pdf> ou sur simple demande par courrier électronique à l'adresse mediamarkt@consumercare.info.

1.4 En participant à la promotion, le participant accepte les conditions générales de la promotion. MediaMarkt et les participants sont liés par ces conditions générales de la promotion.

2. CONDITIONS GÉNÉRALES

2.1 La participation à la promotion est gratuite et liée à l'achat d'un produit participant.

2.2 La promotion se déroulera exclusivement en Belgique. La participation à la promotion est ouverte à toute personne physique ayant la capacité juridique en vertu de la loi et disposant d'une adresse en Belgique (ci-après le "participant"). Cette promotion ne s'applique pas aux commerçants, aux entrepreneurs et aux autres personnes agissant à titre commercial ou professionnel.

Les participants âgés de moins de 18 ans (mineurs) ne peuvent participer à la promotion que s'ils sont légalement représentés. Si un mineur participe à la promotion, MediaMarkt suppose qu'il a l'autorisation de ses parents ou de son tuteur.

2.3 La participation n'est valable que si tous les champs obligatoires sont remplis de manière complète, correcte et véridique.

3. DÉROULEMENT DE L'ACTION

3.1 Du 03/06/2024 00.01 au 30/6/2024 23.59, toute personne qui le souhaite peut participer à la promotion.

3.2 Pour participer à la promotion de MediaMarkt, les participants doivent agir comme suit :

Les produits participants sont proposés sous forme d'offres groupées comprenant un téléviseur et/ou une barre de son avec l'une des offres Bongo suivantes :

EAN : 3608110723986 Week-end bien-être d'une valeur de 139,90 euros

EAN : 3608117783211 Wellness pour deux d'une valeur de €79.90

EAN : 3608117783150 Relax d'une valeur de €49.90

Hors ligne, le bon Bongo lié est remis immédiatement après l'achat et activé à la caisse. Le bon Bongo ne peut être ni modifié ni échangé. Seules les références ci-dessus sont éligibles à la promotion.

Les achats en ligne seront envoyés par courrier avec un bon et une procédure d'activation sur la page web Bongo au plus tard 14 jours après l'achat. Les bons d'achat en ligne peuvent être activés jusqu'à un maximum de 14 jours après la fin de la promotion.

MediaMarkt se réserve le droit d'annuler les bons Bongo activés en cas d'annulation d'un contrat de vente. Les bons qui ne peuvent plus être annulés seront déduits du montant de l'achat.

4. MODIFICATIONS DE LA PROMOTION

MediaMarkt se réserve le droit de modifier, de suspendre ou de mettre fin unilatéralement aux conditions générales de la promotion et/ou à la promotion, sans préavis et dans l'intervalle. Cela sera annoncé sur [OÙ]. MediaMarkt ne sera pas tenu responsable et aucune compensation ne pourra être réclamée. Si MediaMarkt est contraint de mettre fin, de modifier ou d'interrompre prématurément la promotion en raison du comportement inapproprié de l'un des participants, MediaMarkt se réserve le droit de réclamer une compensation pour toute perte subie de ce fait.

5. RESPONSABILITÉ

MediaMarkt n'est pas responsable, sans s'y limiter, des erreurs d'impression et des erreurs typographiques sur le site web ou dans d'autres communications, des dysfonctionnements et/ou des erreurs dans le réseau, les logiciels et le matériel, ni de la saisie et/ou du traitement incorrects des

données de participation ou des dommages causés par ou liés à la promotion ou à d'autres facteurs. MediaMarkt exclut toute responsabilité à cet égard.

6. DONNÉES PERSONNELLES

6.1 Les données personnelles fournies seront traitées conformément à la législation sur la protection de la vie privée, y compris le règlement général sur la protection des données.

6.2 MediaMarkt, en sa qualité de responsable du traitement des données, ne traitera (ou ne fera traiter) les données collectées que pour le bon déroulement de la promotion et aux fins énoncées dans les conditions générales de la promotion. Dans le cadre des objectifs susmentionnés, les données personnelles peuvent être transmises à des tiers (par exemple des prestataires de services qui traitent vos données selon nos instructions), à une ou plusieurs entités du groupe auquel MediaMarkt appartient. Les données personnelles ne seront pas vendues à des tiers.

6.3 L'Organisateur conservera les données personnelles collectées pendant la période nécessaire à l'administration de la Promotion et au plus tard jusqu'à la fin de la Promotion.

6.4 De plus amples informations sur l'utilisation des données personnelles sont disponibles dans la déclaration de confidentialité de MediaMarkt. Celle-ci peut être consultée à l'adresse suivante : [Politique de confidentialité | MediaMarkt](#)

7. QUESTIONS/RÉCLAMATIONS

7.1 Vous avez une question concernant cette promotion ? Veuillez nous contacter à l'adresse mediamarkt@consumercare.info.

7.2 Vous avez une réclamation à formuler à la suite de cette promotion ? Veuillez nous contacter à l'adresse mediamarkt@consumercare.info au plus tard 30 jours après la fin de la promotion (30/6/2024). Les plaintes non soumises à temps et/ou non formulées par écrit ne seront pas traitées.

8. DISPOSITIONS FINALES

8.1 Les participants s'engagent, en cas de plaintes concernant l'application ou l'interprétation de l'Action, à trouver d'abord une solution à l'amiable avec l'Organisateur avant d'entreprendre d'autres démarches.

8.2 Si l'une des dispositions des Conditions de la promotion devait être considérée comme nulle ou invalide, les autres dispositions des Conditions de la promotion conserveraient leur validité.

L'Organisateur est autorisé à adopter une ou plusieurs dispositions de remplacement qui se rapprochent le plus possible de la nature et de l'objet de la disposition nulle ou annulée sans être elle-même nulle ou annulable.

8.3 Rien de ce qui concerne la promotion ne peut être reproduit ou publié sans l'accord écrit préalable de MediaMarkt.

89.4 Les présentes conditions de la promotion sont régies exclusivement par le droit belge. Tous les litiges découlant des présentes conditions de la promotion qui ne peuvent être réglés seront soumis au tribunal compétent de Bruxelles, en Belgique.